



École  
**Madeleine-  
Brousseau**

## **Procès-verbal - Conseil d'établissement de l'école Madeleine-Brousseau tenu le mardi 26 mars 2019 à 18 h 30 au salon du personnel**

Amélie Paré, présidente, Sylvie Correia, parent, Sophie Lajeunesse, parent substitut, Samuel Busque, parent, Annik Paradis, enseignante, Chantal Beauclair, enseignante, Julie Roy, technicienne au service de garde, Marie-Claude Grignon, secrétaire d'école, Éric Lemieux, directeur

Était également présente : Karine Bédard, directrice adjointe

Absences motivées : Maxime Bazinet, représentant au Comité de parents, Alain Boissé, substitut au Comité de parents, et Josée Monfils, enseignante

### 1. Mot de bienvenue

Amélie Paré, présidente, ouvre la rencontre, il est 18 h 30. Elle souhaite la bienvenue aux membres.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur proposition de Sylvie Correia.

CÉ-31-2018

### 3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 20 février 2019

Le procès-verbal corrigé est adopté sur proposition de Samuel Busque.

CÉ-32-2018

### 4. Parole au public

Aucun public n'est présent.

### 5. Parole à la technicienne du service de garde

Julie Roy, technicienne du service de garde dresse le bilan du mois de mars.



Les éducatrices travaillent déjà à la préparation de la semaine des services de garde.

Le 3 mai prochain se déroulera le Salon de la garde scolaire à Québec. Deux projets du service de garde de l'école Madeleine-Brousseau seront présentés à ce salon, soit le Marché de Noël et le mini centre commercial. Une dizaine d'éducatrices de notre école participeront à ce salon.

#### 6. Parole au directeur informations

- Monsieur Lemieux et Julie Roy ont rencontré le propriétaire de l'application HopHop. HopHop est une application gratuite pour les services de garde en milieu scolaire au primaire. HopHop aide à synchroniser la préparation des élèves avec l'arrivée prévue des parents ou des personnes déléguées à la cueillette des enfants en fin de journée. L'application utilise l'identification par photo, on sait donc à l'avance qui vient chercher l'enfant. Les éducatrices testeront ce système à compter du mois d'avril et à compter de la mi-mai, les parents pourront y accéder gratuitement. Le prix pour une année sera de 25.00\$.
- Madame Bédard fait part de ses rencontres avec la direction de l'École secondaire de Chambly pour le passage primaire-secondaire. Un échange s'ensuit au sujet de la fréquentation de l'École secondaire de Chambly versus le privé et les concentrations spécialisées relevant de la CSP.
- Madame Bédard informe les membres du fait que l'école Madeleine-Brousseau a été choisie pour faire partie de l'enquête TEIMS, cette enquête mesure les compétences des élèves de 4<sup>e</sup> année en mathématique et en sciences.
- Parlement au primaire
  - Madame Bédard présente les nouveaux projets des membres du parlement. La Ville de Chambly a fourni 30 petits bacs à compost pour les classes. Les membres du parlement confectionneront des affiches pour informer les élèves de ce qui peut être mis dans ces contenants. Un atelier de fabrication de sacs sera également offert par les membres.

- Le projet Croque-livre sera également offert aux élèves; une armoire à livres dont le contenu sera validé par les élèves de 6<sup>e</sup> année.
- Une boîte à conseils sera également mise à la disposition des élèves. Les élèves ayant des difficultés pourront écrire un message qu'ils déposeront dans une boîte identifiée à cet effet. Les membres du parlement répondront à ces messages.

#### 7. Parole au représentant du Comité de parents

Monsieur Bazinet est absent.

#### 8. Parole à la présidente

Madame Paré n'a pas de point d'information à apporter à la rencontre.

#### 9. Règles d'encadrement des frais chargés aux parents (approbation)

Monsieur Lemieux présente le dossier. Le gouvernement a apporté des modifications à la LIP, ce qui entrainera des modifications pour les règles d'encadrements des frais chargés aux parents. Le Service du secrétariat général fera une mise à jour et informera les directions d'école. Ce point est donc reporté à une prochaine séance.

#### 10. Règles de régie interne du service de garde – Année scolaire 2018-2019 (adoption)

Julie Roy présente ce dossier. Les règles demeurent les mêmes que l'année dernière à l'exception des 3 éléments suivants :

- La section du préscolaire a été retirée;
- Modification du tarif qui est passé à 8.35 \$
- Ajout d'une information pour le paiement du service des dîneurs : le 2<sup>e</sup> paiement doit se faire avant le

15 décembre faute de quoi le service sera retiré.

Sur proposition de Sylvie Correia, la proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ-33-2018

#### 11. Projet éducatif (adoption)

Monsieur Lemieux présente ce dossier. Il relate tout le processus de création et de conception de ce projet éducatif, fruit d'un long travail depuis la première rencontre au mois d'août (environ 75 personnes) jusqu'à son dépôt en assemblée générale le 14 mars dernier. Entre les deux de nombreuses rencontres avec le comité de pilotage et également des rencontres de direction. Monsieur Lemieux présente, fait lecture et commente les 2 documents issus de ce laborieux travail.

Un échange s'ensuit entre les membres et la direction. Les membres du Comité de pilotage apportent un complément d'information.

Monsieur Lemieux remercie les membres du Comité de pilotage ainsi que les membres du personnel.

Sur proposition de Samuel Busque, la proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ-34-2018

#### 12. Répartition des minutes d'enseignement (approbation)

Monsieur Lemieux présente ce dossier. Il y a un changement pour la 3<sup>e</sup> année; ajout d'une heure en mathématique, retranchement de 30 minutes en ÉCR et en géographie, histoire et éducatif. Les autres niveaux conservent la même répartition des minutes d'enseignement.

Sur proposition de Sylvie Correia, la proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ-35-2018

13. Sortie rencontre avec un auteur le 5 avril (approbation)

Monsieur Lemieux présente ce dossier. La librairie Larico organise une conférence avec l'auteur jeunesse Emmanuel Lauzon le 5 avril prochain et invite les élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année à y assister gratuitement. L'école assumera les coûts du transport par autobus.

Sur proposition de Sylvie Correia, la proposition de sortie à la librairie Larico est adoptée à l'unanimité.

CÉ-36-2018

14. Dépôt de planification de l'éducation à la sexualité (approbation)

Monsieur Lemieux présente ce dossier. La planification de l'éducation à la sexualité pour la 2<sup>e</sup> année a été produite. Monsieur Lemieux en fait lecture. Un échange s'ensuit entre les membres. Étant donné qu'il y aura des planifications pour chaque niveau, elles seront déposées au CÉ pour approbation à chaque fois qu'elles seront transmises à la direction.

Sur proposition d'Amélie Paré, la proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ-37-2018

15. Choix de la compagnie pour les photos scolaires de septembre 2019 (approbation)

Amélie Paré, présidente, présente ce dossier. Les membres ayant reçu l'information relative au choix du studio de photographies pour les photos scolaires 2019-2020 lors de la dernière rencontre, ils ont décidé que le studio de photographie La pomme verte serait retenu.

Sur proposition de Samuel Busque, la proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ-38-2018

16. Critères de sélection de la direction d'établissement – Année 2019-2020 (consultation)

Avant de procéder à la lecture de ce point, monsieur Lemieux se retire. Il est 19 h 40. Les membres font la lecture du document. Ensemble ils dressent la liste des critères de sélection de la direction d'établissement 2019-2020 qui sera par la suite acheminée à la direction générale.

Proposée par Sylvie Correia, la proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ-39-2018

17. Campagne de financement Cestamoi.ca - étiquettes personnalisées (approbation)

Amélie Paré présente ce dossier. Elle propose de reconduire la campagne de l'année dernière, en faisant 2 envois aux parents, un en avril et un en juin.

Proposée par Amélie Paré, la proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ-40-2018

18. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 19 h 46.

Il est proposé par Chantal Beauclair de lever l'assemblée.

Approuvé à l'unanimité.

CÉ-41-2018

Amélie Paré, présidente

Éric Lemieux, directeur